

*Attaque à Saint-Charles, 25 novembre 1837. Chromolithographie d'après Lord Charles Beauclerk.*

# RÉBELLIONS 1837-1838

# Les rébellions des Bas et Haut-Canada s'inscrivent dans le même courant mondial

Les rébellions de 1837-1838 se produisent durant une période d'effervescence des nationalismes et du libéralisme à l'échelle mondiale. C'est l'émancipation de la Grèce (1820) et de la Belgique (1830). De plus, de nombreuses agitations politiques secouent l'Europe.

En Amérique, l'indépendance des États-Unis a été proclamée en 1776 et le pays compte 26 États fédérés en 1837. Le mouvement de libération en Amérique latine est tout aussi révélateur. Onze pays deviennent indépendants: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela.

Il se trouve donc plus d'un homme politique anglais pour « entrevoir l'indépendance comme un aboutissement ». James Stephen, attaché au département des Colonies en Grande-Bretagne, considère pour sa part que « le droit de rejeter une domination européenne a été si souvent revendiqué dans les deux Amériques que la révolte peut à peine y être estimée comme un geste honteux et déshonorant ». Mais la Grande-Bretagne n'entend pas « céder devant une agitation qui affaiblirait l'Empire britannique » (Source: Canada-Québec,



**John-George Lambton, 1er Comte de Durham.**

Lithographie d'après un tableau de Sir Thomas Lawrence (1769-1830). Collection du Musée David M. Stewart.

synthèse historique, D. Vaugeois et J. Lacoursière).

### Un problème constitutionnel ?

« J'ai pu faire un examen assez efficace pour me convaincre qu'il

avait existé dans la Constitution de la province, dans l'équilibre des pouvoirs politiques, dans l'esprit et dans la pratique administrative de chaque service du gouvernement, des défauts suffisants pour expliquer en grande partie la mauvaise administration et le mécontentement » conclut Lord Durham, le 31 janvier 1839.

Lord Durham avait été chargé, par la Reine Victoria, du gouvernement du Bas-Canada en 1838 et nommé « Haut-Commissaire » d'une Commission chargée d'enquêter sur les causes de la Rébellion et d'y proposer des solutions. Ses citations sont puisées de la première partie de son rapport, qui était consacré à l'analyse de la situation.

Quel sont ces « défauts suffisants » ? L'Acte constitutionnel de 1791, avait divisé le Canada en deux provinces: le Haut-Canada (Ontario) et le Bas-Canada (Québec). L'Angleterre avait confié le gouvernement et l'administration de la colonie au Gouverneur qui doit en répondre à Londres. Pour ce faire il s'appuie sur des conseillers qu'il nomme.

Par ailleurs, des députés élus composent la Chambre d'Assem-

blée. Dans le Bas-Canada, c'est le parti « Patriote » de Louis-Joseph Papineau qui détient en permanence la majorité à l'Assemblée. Cependant, les projets des élus sont continuellement bloqués par le Conseil législatif. Sur 50 projets, 34 sont rejetés en 1835-36. Il s'en suit une véritable paralysie de tout l'appareil gouvernemental.

### Le Haut-Canada

« Il n'est que trop évident, poursuit Lord Durham, que le Bas-Canada, ou les deux Canadas, n'ont pas été les seuls à présenter des conflits répétés entre l'exécutif et les branches populaires de la législature. Avant la dernière élection, l'Assemblée représentative du Haut-Canada était hostile à la politique du gouvernement. Ce n'est que tout récemment que se sont apaisés les mécontentements les plus graves dans l'Ile-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick ».

La Chambre d'Assemblée du Haut-Canada est alternativement en majorité « réformiste » (libérale) ou « torie » (conservatrice). Les réclamations du parti réformiste portent plus particulière-

ment sur la responsabilité ministérielle, l'éducation, le partage des terres et le contrôle de l'immigration. Une scission existe entre le Conseil et les députés. A titre d'exemple, en 1829 et 1830, 48 projets de loi sont rejetés par le Conseil législatif.

Cette contestation s'était en partie cristallisée autour de l'Écossais William Lyon Mackenzie, arrivé au Canada en 1820. D'idéologie réformiste il avait fondé le journal *Colonial Advocate*, dont les presses devaient être détruites par les autorités en 1828.

Il s'implique alors dans la politique active. A partir de 1828, il est élu à cinq reprises à la Chambre d'Assemblée et, à chaque fois, en est expulsé. Cet homme au tempérament impétueux pilote les dossiers des « griefs ». Le 7 décembre 1837, Mackenzie dirige les « rebelles » qui marchent sur Toronto. L'affrontement est mâté en quatre heures. 706 de ses compagnons sont emprisonnés. De ce nombre, 50 sont déportés en Australie.

Plusieurs confrontations ont lieu après cette date, au nom de la cause de Mackenzie, mais elles sont vite contrôlées. 18 « rebelles » sont pendus et 99 déportés. Ces exilés du Haut-Canada sont embarqués pour Norfolk en Australie, baptisé dans la colonie du nom d'« Enfer sur terre ». Ils occupent le côté babord du navire *Buffalo*, lequel transporte aussi... Les déportés du Bas-Canada qui seront incarcérés à Long Bottom en Australie.



## Une fascinante exposition itinérante

Ce cahier a été réalisé à partir d'éléments d'une exposition itinérante conçue par le Musée David M. Stewart, dont plusieurs historiens ont guidé la recherche; entre autres, Madame Elinor Kyte Senior, Denis Vaugeois, Jean-Paul Bernard, Jacques Lacoursière, André Lefebvre.

Conservatrice invitée (recherches, scénarisation et textes): Nicole Lemay.

Plusieurs institutions ont aussi prêté des éléments essentiels de cette exposition, qui sont en partie reproduits dans ces pages: Centre de recherche Lionel-Groulx, Musée d'Art de Saint-Laurent, Musée du Château Ramezay, Musée du Québec, Musée Mc Cord d'histoire canadienne, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, Archives nationales du Canada, Parcs Canada.

Cette exposition a reçu le soutien financier du

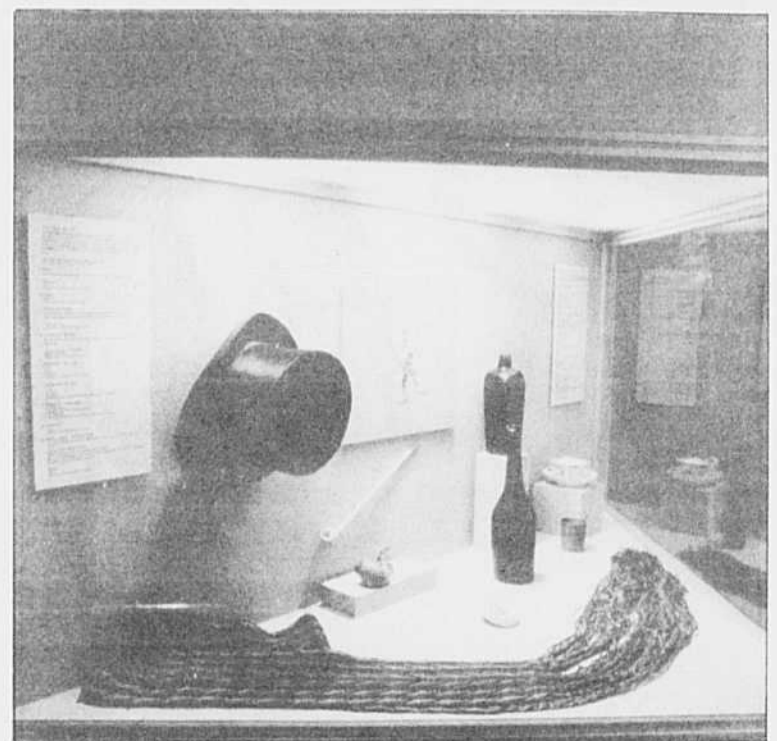
Programme d'appui des Musées nationaux du Canada.

Rebellions 1837-1838 sera exposée aux endroits suivants:

- Musée David M. Stewart, jusqu'au 26 avril 1988
- Musée de Vaudreuil, du 7 mai au 15 juin.
- Musée de Fort-Chambly, du 1er juillet au 6 septembre
- Villa Bagatelle, Québec, du 15 septembre au 20 novembre
- Musée de la guerre à Ottawa, du 1er avril au 1er septembre 1989.

Le cahier spécial accompagnant cette exposition est une collaboration du journal Le DEVOIR, de Lavalin Inc. et de la Banque Nationale du Canada.

Au pupitre: Jean-Denis Lamoureux





En 1834, la ville de Montréal s'étale jusqu'au boulevard Dorchester. La moitié de ses 40,000 habitants est anglophone. Autour du Carré Phillips, nouveau quartier résidentiel, sont construites des maisons cossues. Au-delà ce sont les domaines avec de riches villa, des fermes et des maisons paysannes. La Corporation de la Cité de Montréal remonte à 1832. En 1836 la charte n'est pas renouvelée et Montréal revient au système des juges de paix. Une nouvelle charte sera accordée en 1840.

# Des prémisses politiques, économiques et sociales

« De la Conquête à nos jours, la conduite du gouvernement a aggravé le mal, et on peut attribuer l'origine de l'extrême désordre actuel aux institutions qui ont formé le caractère de la colonie » commente encore Lord Durham.

Pour exprimer ce malaise politique, plusieurs pétitions sont adressées à Londres en 1822, en 1828 et en 1834. La pétition de 1822 dénonce le projet d'Union du Haut et du Bas-Canada. Comptant 87,000 signatures, la pétition de 1828 comporte plusieurs plaintes, notamment contre les « actes d'oppression du Gouverneur », le manque d'encouragement à « l'éducation publique » et contre le cumul des emplois dans la fonction publique.

En 1834, les 92 résolutions adoptées par la Chambre d'Assemblée revendiquent, entre autres, un Conseil législatif élu; des institutions plus adaptées aux besoins des Canadiens-français et qui tiennent compte de leurs droits et de leur langue; le contrôle des terres et des fonds publics; une meilleure représentation des Canadiens-français dans le fonctionnarisme. On dénonce aussi l'administration de la justice.

Ces 92 résolutions deviennent le point central d'une élection houleuse en 1834 qui fait une victime, Louis Marcoux de Sorel, dont le nom s'ajoute aux trois victimes des élections de 1832: François Languedoc, Pierre Billet et Casimir Chauvin, abattus par les troupes anglaises.

Les 92 résolutions illustrent la radicalisation des patriotes. Cette radicalisation entraîne aussi des dissidences au sein du parti.

## Un conflit ethnique et linguistique

Ce conflit est aussi linguistique et ethnique, comme le précise encore Lord Durham: « La haine des nationalités tombe sous les sens mêmes, d'une manière irrésistible et palpable, comme l'origine ou l'essence de toute la querelle qui di-

viser la société

« On s'aperçoit vite que les rivalités qui paraissent avoir une autre origine ne sont que les modalités de cette perpétuelle et envahissante querelle et que toute dispute est à l'origine entre Français et Anglais ou le devient avant d'avoir touché son terme ».

En 1834, le Bas-Canada compte approximativement 600,000 habitants. De ce nombre, 525,000 sont francophones. Les deux principales concentrations urbaines, Québec et Montréal, avec une population d'environ 40,000 habitants chacune, la répartition linguistique dans ces deux villes est d'environ 50 % d'anglophones pour Montréal et 40 % pour Québec.

## La question économique

La finance et le commerce extérieur, qui reposent principalement sur le bois et les céréales,

sont majoritairement contrôlés par les Britanniques qui veulent le développement d'un réseau commercial grâce à la navigation à vapeur, à la construction de canaux et de chemins de fer. Environ 80 % de la population francophone vit de l'agriculture.

Dès 1832, les Canadiens-Français tentent d'occuper une place dans le domaine de l'importation et de l'exportation en mettant sur pied la Maison Canadienne du Commerce. Ils créent la Banque du Peuple et contribuent à l'essor de la navigation.

Pour Lord Durham, cette mainmise économique des anglophones, aura le rôle d'un détonateur. « Ce ne fut pas avant que les Anglais eussent institué un vaste commerce et accumulé des richesses considérables, avant qu'une grande partie des biens-fonds de la province ne fussent passés entre leurs

mains, avant qu'ils ne se fussent installés en nombre considérable dans les villes et propagés dans les campagnes pour former les considérables établissements des townships et avant que l'usage du gouvernement représentatif n'eut placé un pouvoir réel entre les mains du peuple, que ce peuple se trouva divisé en deux races, dressées l'une contre l'autre par une haine intense et durable ».

Dans les années 30, des malaises économiques se font sentir. Les récoltes sont mauvaises. L'inflation sévit. Par ailleurs, une crise financière secoue la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada. Les banques suspendent leur paiement en espèces. Les malaises économiques et les intérêts divergents des gens d'affaires et des agriculteurs figurent parmi les facteurs de tension.

« La grande masse de la popula-

tion ouvrière est d'origine française, mais elle est à l'emploi de capitalistes anglais. La classe la plus expérimentée d'artisans se compose en général d'Anglais » écrit Lord Durham.

Les journaliers sont recrutés en grande partie chez les Canadiens-français et chez les Irlandais nouvellement arrivés et issus de milieux modestes. La concurrence qui existe entre les deux groupes crée souvent des tensions. Qu'on se souvienne des bagarres épiques de Jos Monferrand.

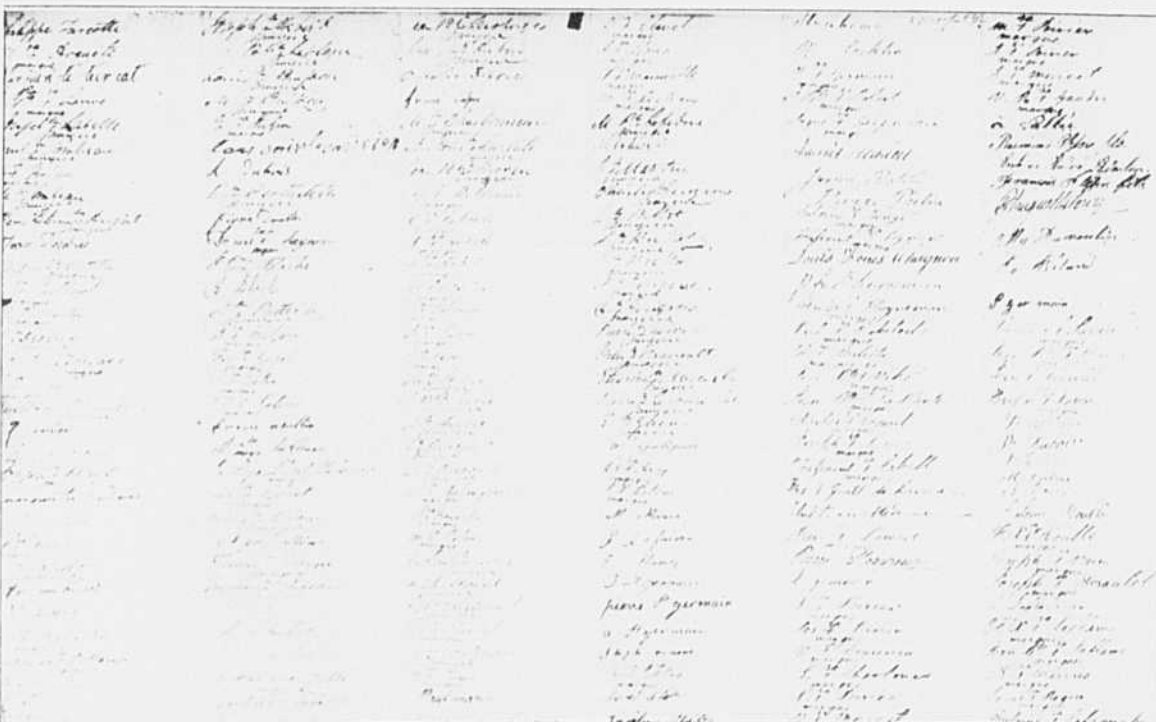
## Le droit au travail

Par ailleurs, les Canadiens-français plus instruits sont de plus en plus nombreux. Ils aspirent à des postes selon leurs qualifications et en sont souvent exclus.

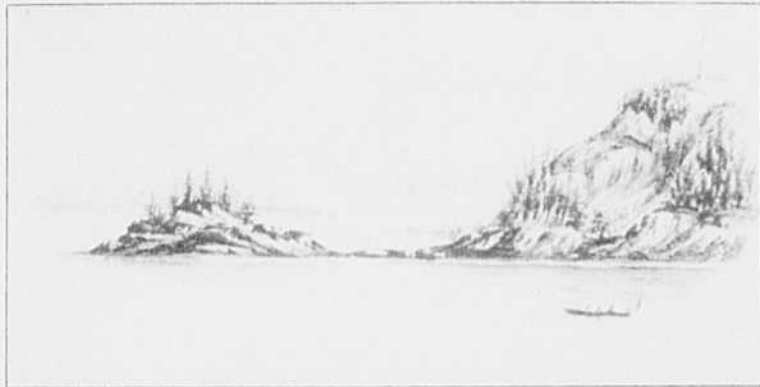
« On estime à environ un millier le nombre d'élèves dans ces établissements (séminaires et collèges entre les mains du clergé catholique) et, autant que j'ai pu m'en assurer, constate Lord Durham, entre deux et trois cents jeunes gens ainsi formés en sortent chaque année. Presque tous appartiennent à la famille de quelque habitant. (...) Quelques-uns deviennent prêtres; mais comme les carrières militaires et navales sont fermées aux colons, la plupart ne peuvent trouver de situation convenant à l'idée qu'ils se font de leurs propres qualifications ailleurs que dans les 'savantes' professions d'avocat, de notaire et de médecin. Il résulte de ce phénomène que ces professions sont très encombrées. »

A titre d'exemple, dans les 92 résolutions, on mentionne que le gouvernement civil comprend 47 francophones et 110 anglophones. Du côté de la justice, deux juges sur trois sont anglophones.

Pour Lord Durham, « Les circonstances du début de l'administration coloniale écartèrent du pouvoir les natifs canadiens et mirent



Une partie de la pétition de 1828. Collection M.D.M.S.



Grosse-Ile vue de la rive sud. On aperçoit le sémaphore placé sur la partie culminante de l'île. Située dans l'archipel de Montmagny, Grosse-Ile est désignée comme station de quarantaine en 1832 et les navires étrangers doivent se soumettre à une inspection médicale. Les passagers malades et contagieux sont soignés sur place. En 1832 et 1834 de nombreux émigrants atteints du choléra y sont décédés.

Lavis anonyme, vers le milieu du 19e siècle. Collection du Musée David M. Stewart.

suite de la page précédente

tous les emplois de confiance et rémunérateurs aux mains d'étrangers d'origine anglaise. Les plus hautes fonctions juridiques furent également confiées au même groupe.

« Les fonctionnaires du gouvernement civil, ainsi que les officiers de l'armée, composèrent une sorte de classe privilégiée occupant les premiers rangs de la société d'où était exclue l'élite même des autochtones, comme elle l'était d'ailleurs du gouvernement de son propre pays »

L'accès à la propriété

Depuis 1760, la population canadienne française double pratiquement à chaque génération. Par contre, l'espace occupé par les terres est à toute fin pratique toujours le même.

Ces terres ont été subdivisées pour répondre aux besoins croissants des familles. De plus, les méthodes agricoles sont déficientes: « Il (le cultivateur) emploie mal et insuffisamment les engrais, il a assez souvent de mauvaises graines de semence, il ne pratique pas la rotation des cultures et, enfin, ses outils sont restés ceux de ses ancêtres », note l'historien Gérard Parizeau, dans sa *Société canadienne-française au XIXe siècle*. « Aussi le rendement est-il en fonction de la superficie plutôt que de la fertilité du sol ».

Les terres de la Couronne sont, pour une bonne partie, cédées à des « amis du pouvoir » qui les divisent et les vendent ensuite avec profit. On se plaint du patronage des bureaucrates dans leur attribution à l'égard de ceux qui adhèrent aux mêmes idéaux politiques.

Lord Durham le constate dans son rapport: « Toutes les terres publiques furent jugées propriété de

la Couronne et toute l'administration qui eut à en disposer en faveur des particuliers désireux de s'établir fut faite par des fonctionnaires de la Couronne sur les instructions de la Trésorerie ou du *Colonial Office* d'Angleterre... Les Assemblées provinciales n'ont jamais eu de voix au chapitre à ce sujet; et l'autorité du peuple, dans ces deux cas, n'est guère plus nominale (...) le fait que les maux suscités par la mauvaise administration de ce service (la concession des terres) sont si généralisés qu'ils exigent un remède total, effectif et appliqué à toutes les colonies avant de pouvoir espérer le succès d'une quelconque réforme purement politique ».

Enfin, l'immigration massive est, elle aussi, une source toujours renouvelée de tensions. Entre 1830 et 1838, il y eut, selon Lord Durham, 263,089 immigrants, dont plus de 50,000 pour les seules années 1831-1832. Ils sont souvent malades et contagieux.

Deux épidémies de choléra font rage dans le Bas-Canada en 1832 et en 1834. « On évalue à 10,000 le nombre total de décès dû au choléra lors de l'épidémie qui fit rage en 1832. En 1834 (...) tout comme en 1832, la maladie gagne Montréal et les campagnes. Pour cette seconde épidémie, le nombre de décès serait de l'ordre de 6000 » écrivent Jacques Lacoursière et Marie-André Bizier dans *Nos Racines, histoire vivante des Québécois*.

Ce nombre, toute proportion gardée, équivaudrait à 190,000 décès en 1988. L'angoisse crée un état de panique et suscite des réactions émotives. On rejette la responsabilité sur le Gouverneur et les bureaucrates. On les accuse de négligence. On va même jusqu'à affirmer que le fléau est une manoeuvre calculée. « Dans tout le pays se répandit ce cri d'alarme: 'On nous prépare le sort des Acadiens' », rapporte Gérard Filteau, dans son *Histoire des patriotes*.



L'assemblée des Six-Comtés, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, Chambly, Verchères et l'Acadie. Dessin de Charles Alexander Smith (1864-1915), créée vers 1890. Publié dans La Presse de 1895. Esquisse préparatoire d'un tableau grand format conservé au Musée du Québec.

## Un détonateur venu de Londres Les résolutions Russell

Les « résolutions Russell » sont connues au pays le 10 avril 1837. Le contenu des résolutions du Secrétaire d'État aux colonies, pour l'essentiel, portent sur l'autorisation de Londres, faite au Gouverneur, de s'approprier les sommes nécessaires à l'administration de la justice et du gouvernement civil auprès du Receveur Général et ceci, sans l'approbation de la Chambre d'Assemblée.

Depuis 1820 environ, la Chambre d'assemblée revendiquait le contrôle des subsides. Des salaires des fonctionnaires, la querelle s'est élargie à l'ensemble du contrôle du budget: justice, police, hôpitaux, éducation. (Notons qu'à l'époque, la facture de l'administration au Bas-Canada est quatre fois plus élevée que dans l'État de New-York alors quatre fois plus peuplée.)

En tant qu'élus du peuple, les députés considèrent l'administration financière comme un pouvoir légitime. Avant les « résolutions », les élus pouvaient manifester leur désapprobation en refusant de voter les sommes requises. Avec les Résolutions Russell, c'est le choc. Maintenant tout leur échappe.

Dès qu'ils apprennent le contenu des « Résolutions Russell », les patriotes réagissent. Du 7 mai à la fin octobre de 1837, une cinquantaine d'assemblées sont organisées à travers la province mais en plus grand nombre dans la région de Montréal. Le 15 juin, le Gouverneur interdit toute assemblée par une proclamation. Qu'à cela ne tienne, les assemblées se poursuivent de plus belle.

On dénonce les « Résolutions » et leur impact sur la Constitution. On préconise des moyens de pression par une campagne de boycottage des produits étrangers, privant le Trésor de revenus provenant des

taxes sur ces produits. On encourage donc l'acquisition de produits domestiques, ce qui explique la représentation populaire du patriote portant un bonnet de laine et des habits confectionnés en étoffe du pays.



La campagne de boycottage vise à priver le Trésor de revenus provenant des taxes sur les importations. On a donc recours à la production domestique. L'image populaire du patriote, vêtu d'étoffe du pays, réfère, entre autres, à ce moyen d'action. Reproduction d'un dessin de Henri Julien (1852-1908)

Des députés du Parti Patriote se présentent ainsi vêtus à l'ouverture du Parlement en 1837. Pour répondre aux besoins de consommation de produits non disponibles au pays, on encourage la contrebande. On crée des Comités de surveillance. On signe des pétitions demandant le libre-échange avec les États-Unis. On prépare un projet de Convention où le Conseil législatif serait élu et où figurent des objectifs d'égalité, de fin des monopoles, de liberté de commerce. On demande de mettre à exécution l'élection de magistrats et d'officiers de la milice dans chaque comté...

Ces assemblées rassemblent des centaines, voire des milliers de personnes. On estime à 5 000 le nombre de participants à l'Assemblée des Six-Comtés, tenue à Saint-Charles-sur-le-Richelieu le 23 octobre 1837. C'est à ce moment que les plus radicaux des patriotes, dont Wolfred Nelson et Cyrille-Octave Côté, prennent la parole pour dire que le temps est venu de se préparer au pire et de se donner des armes.

En même temps que se tient l'Assemblée des Six-Comtés, les Constitutionnels, sous la présidence de Peter McGill, font de même à Montréal. 4 000 personnes y participent. Là aussi les plus radicaux soulèvent la question d'un conflit armé.

# LE DEVOIR

- Renseignements..... (514) 844-3361
- Administration..... (514) 844-3361
- Rédaction..... (514) 842-9628
- Annonces classées..... (514) 286-1200
- Publicité..... (514) 842-9645  
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-3361

- Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
- Québec..... (418) 845-2080
- Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
- Indicatif 418..... 1-800-463-4747
- Indicatif 819..... 1-800-361-5699
- Indicatif 613..... 1-800-361-5699



Le cultivateur francophone a gardé les outils de ses ancêtres. Ici: fourche, fléau, van. Collection du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges



## Saint-Denis, Saint-Charles, Saint-Eustache, Saint-Benoit

# Le jugement des armes

Le 6 novembre, le Gouverneur Gosford, doutant de la fidélité des membres de la magistrature, forme une nouvelle commission de paix pour le district de Montréal: 71 noms sont éliminés de l'ancienne liste et 17 nouveaux noms sont ajoutés. La liste est publiée le 13 novembre 1837.

Le gouverneur émet 26 mandats d'arrêt pour crime de haute trahison ou menées séditionnelles. On y trouve entre autres les noms de Louis-Joseph Papineau, auquel est rattachée une récompense de 4 000 \$, et celui des chefs patriotes. Le

président des Fils de la Liberté et cinq de ses lieutenants sont emprisonnés sur le champ.

Alors que la police ramène deux prisonniers vers Montréal, Demaray et Davignon, Bonaventure Viger organise une embuscade. Une fusillade fait quelques blessés, l'escadron se disperse et abandonne les prisonniers qui fuient vers la frontière américaine.

**Le 18 novembre**

Des détachements de l'armée entreprennent des tournées de reconnaissance sur la Rive Sud...

**le 22 novembre**

Sir John Colborne, alors commandant-en-chef des forces anglaises prend des dispositions pour arrêter les patriotes touchés par les mandats d'arrestation. Deux détachements de troupes anglaises se mettent en branle. L'un part de Chambly en direction de Saint-Charles et de Saint-Denis et l'autre de Montréal vers Saint-Denis en passant par Sorel.

**Saint-Denis, 23 novembre 1837**

Ces déplacements sont considérés comme une provocation par les patriotes qui établissent un camp principal à Saint-Charles.

La troupe qui se dirige vers Saint-Denis est commandée par le Colonel Charles Gore. Elle se compose de six compagnies d'infanterie et d'un détachement d'artillerie, en tout quelque 500 hommes.

À Saint-Denis, « les forces patriotes se composent d'environ 300 hommes n'ayant à leur disposition que 119 fusils dont 57 seulement pouvaient servir tant bien que mal » (J. Lacoursière et M.A. Bizier, Nos Racines). Les patriotes sont mal armés. Les fusils manquant, ils utilisent des épées, des faux, des batons...

Ils sont barricadés dans la maison Saint-Germain, la distillerie appartenant à Wolfred Nelson et dans quelques maisons environnantes. À neuf heures du matin, ils ouvrent le feu sur l'armée. Après six heures de combat, le colonel Gore sonne la retraite de l'armée.

Bilan : six soldats tués et 11 blessés. Les patriotes ont 14 tués et cinq blessés.

Neuf jours après les combats, le colonel Gore, avec « quatre ou cinq compagnies d'infanterie et des détachements d'artillerie et de cavalerie, inaugure une tournée d'inspection dans la vallée du Richelieu par une visite à Saint-Denis. Il fera alors incendier la maison Saint-Germain, la distillerie Saint-Denis et 11 autres bâtisses. (tiré du *Journal d'un fils de la Liberté*, par A. Papineau)

*Le lecteur notera que les nombres de combattants (ont au long du texte, sont des approximations qui donnent un ordre de grandeur. Les données varient selon les sources d'époque consultées par les historiens.*

**Saint-Charles 25 novembre 1837**

Le colonel George Wetherhall, parti de Chambly, arrive à Saint-Charles avec 300 hommes: quatre compagnies des Royals, une du 66<sup>e</sup>, un détachement d'artillerie armé de deux pièces de campagne et 12 cavaliers (chiffres tirés de Nos Racines). Il fait porter un message proposant la paix aux Canadiens à la condition qu'ils livrent leurs chefs.

Le commandant des patriotes, Thomas Storrow Brown, compte sur 200 à 250 hommes dans le village. Il est alors absent du manoir Debartzch, lieu d'établissement principal du camp des patriotes où

sont présents 116 de ses hommes.

Comme la réponse ne vient pas, le colonel donne l'ordre à ses hommes de se déployer devant le manoir. Les patriotes commencent immédiatement à faire feu.

La bataille dure environ une heure. Du côté des troupes, on dénombre trois tués et 18 blessés (d'autres sources indiquent sept tués et 23 blessés). Du côté des patriotes, 150 morts et de nombreux blessés, dont plusieurs brûlés durant l'assaut de l'armée qui provoque l'incendie de plusieurs maisons et bâtiments.

Le 6 décembre, un groupe de 80 patriotes environ tente de revenir des États-Unis, mais les miliciens et les volontaires les attendent à Moore's Corner (actuellement Saint-Armand ouest). « L'engagement dure 15 minutes et les patriotes sont obligés de se retirer. Un patriote est tué et quatre sont faits prisonniers », (John Hare, *Les patriotes 1830-1839*).

Ceci marque la fin des combats de la première insurrection de 1837 sur la Rive Sud de Montréal.

**Saint-Eustache 14 décembre 1837**

Le 5 décembre, le Gouverneur Gosford proclame la loi martiale pour le district de Montréal et donne l'ordre au lieutenant général sir John Colborne, commandant les forces de Sa Majesté, d'arrêter et de punir toute personne agissant, aidant ou assistant de quelque manière que ce soit dans les dites conspiration et rébellion.

À la tête de 1 500 soldats et des 500 « volontaires » de Maximilien Globenski, Colborne marche sur Saint-Eustache. De leur côté, quelques 250 patriotes sont barricadés dans l'église, le presbytère, le couvent et les maisons des alentours. Près de la moitié ne possède pas d'armes.

L'armée et les volontaires ouvrent le feu. Le combat dure environ trois heures et demie. Quelque 70 patriotes sont tués, 120 faits prisonniers (64 seront libérés deux jours plus tard). Les bâtiments qui les abritent sont incendiés, le feu se propage et en tout une soixantaine de maisons sont brûlées. Trois loyaux meurent durant la bataille.

**Saint-Benoit 15 et 16 décembre**

Après Saint-Eustache, le lieutenant-général Colborne, émet une proclamation promettant le pardon à ceux qui déposeraient les armes, à moins qu'ils ne soient impliqués dans un crime d'insurrection.

Il se dirige vers Saint-Benoit où il arrive le 15 décembre. Les quelque 150 à 200 patriotes présents rendent les armes.

On dévaste, on pille, on incendie, détruisant le village d'un bout à l'autre malgré la promesse de pardon. « Les témoins sont presque unanimes à accuser les anglophobes des environs d'être les auteurs de telles vengeances » (Nos Racines)

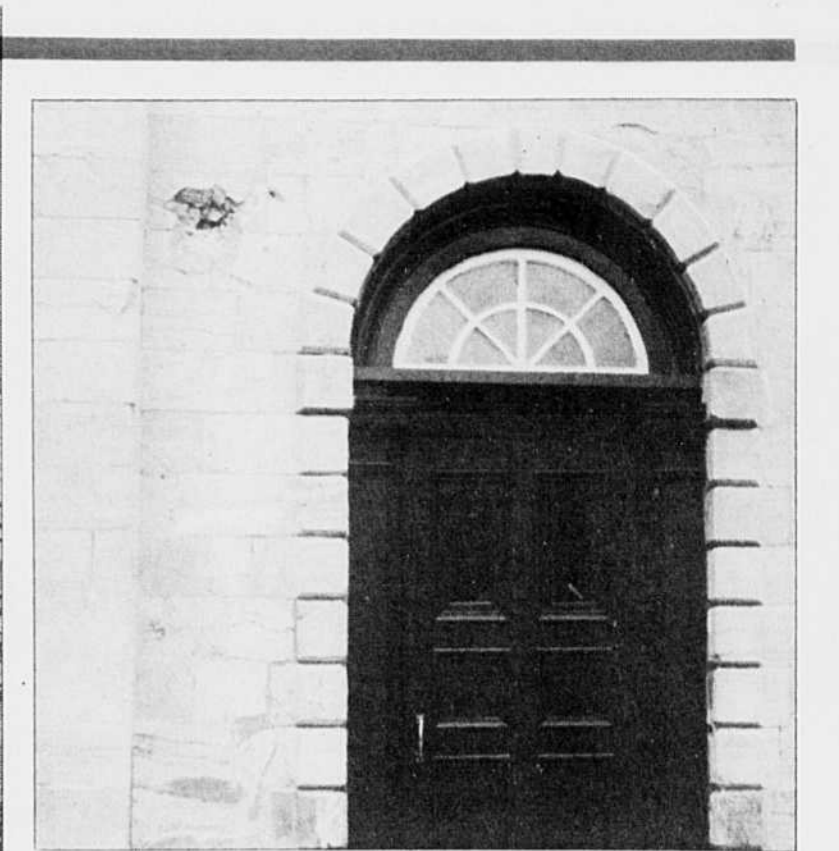


Photo Gilles Rivest  
Traces d'un boulet de canon, église de Saint-Eustache. La bataille s'est déroulée en partie dans l'église. Encore aujourd'hui, on peut en voir les traces...



Photo Gilles Rivest

En face de l'église Saint-Antoine-sur-le-Richelieu. Environ 250 patriotes des environs s'y rassemblent et traversent la rivière pour combattre à Saint-Denis. En 1832, les patriotes s'étaient donné un drapeau. « Une des couleurs était blanche, symbole de la pureté des motifs des Canadiens; le fond était d'un rouge éclatant emprunté au drapeau britannique en témoignage de loyauté; l'autre était verte, emblème de l'espérance qui nous reste que notre souverain rendra au Canada la justice qu'il faut en corrigeant les abus qui oppriment le peuple canadien », dit l'historien J. Lacoursière. Une autre hypothèse : on aurait d'abord songé au tricolore français (bleu-blanc-rouge) mais comme les patriotes voulaient attirer dans leurs rangs les immigrants irlandais, ils auraient remplacé le bleu par le vert.



Avec d'autres compagnons, Bonaventure Viger libère des prisonniers patriotes. Commandant de l'avant-garde, le combat à Saint-Charles. Capturé lors de sa fuite vers les États-Unis et ensuite exilé aux Bermudes.

Gravure, procédé légotype, coloriée d'après un dessin de Jean Jacques Girouard (1838). Collection du Musée David M. Stewart.



Défaite du Col. Gore par les insurgés à Saint-Denis, le 23 novembre 1837. Les illustrations contemporaines des batailles sont des oeuvres de militaires. Saint-Denis ne figure dans aucune collection connue. Est-ce parce qu'elle s'inscrit comme une défaite aux yeux des illustrateurs de l'armée? Cette gravure a été réalisée en hommage aux patriotes à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire. L'imaginaire l'emporte sur la réalité: les patriotes sont présentés comme des soldats, portant uniforme et baïonnette au canon.

Chromolithographie de Charles Richard Tuttle publiée dans « Short History of the Dominion of Canada » éditeur, Lee & Shepherd, Boston, 1878. Collection du Musée David M. Stewart.

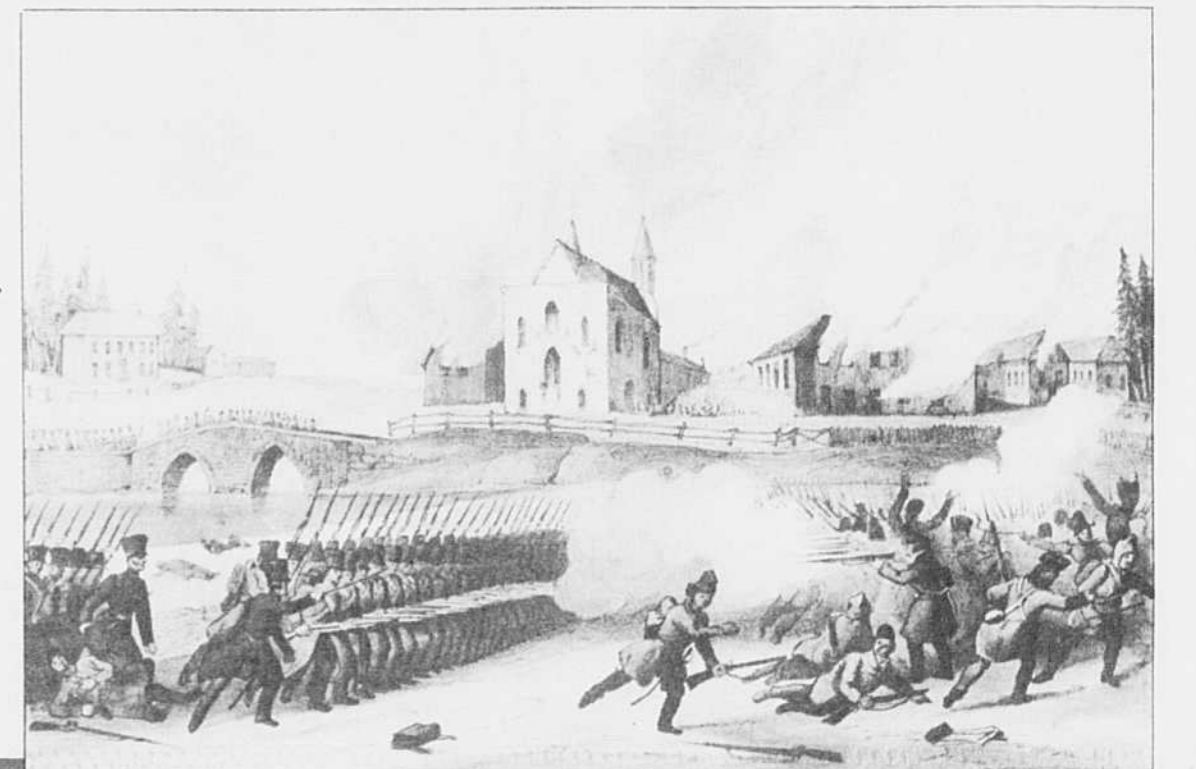


Les insurgés de Beauharnois. Cette oeuvre témoigne de l'utilisation, par les insurgés, d'instruments divers en guise d'armes.

Reproduction d'une aquarelle Jane Ballfour Ellice, Beauharnois, 1838. L'original est conservé aux Archives nationales du Canada.

Sir John Colborne, commandant en chef des armées anglaises.

Reproduction d'une gravure de James Scott, Londres 1864. Collection du Musée du Château Ramezay, Montréal.



Bivouac à Saint-Hilaire de Rouville (en haut). Vue arrière de l'église de Saint-Eustache et dispersion des insurgés (en bas). L'auteur est capitaine dans l'armée lors de la rébellion de 1837 et il participe aux batailles de Saint-Charles et de Saint-Eustache. Ses oeuvres commémorent les événements sans pour autant en être des illustrations des plus fidèles. Reproduction d'une chromolithographie d'après Lord Charles Beauclerk (1818-1861), publiée par N. Hartnell, A. Flint, Londres 1840. Collection du Musée David M. Stewart.



Vue de la partie des ruines du village de Saint-Benoit entièrement pillé et incendié les 15 et 16 décembre 1837. Gravure (1838). Parue dans L'opinion publique le 22 mars 1877. Collection du Musée David M. Stewart.



A partir de décembre 1837, Colborne demande un renforcement militaire. Dès janvier, les militaires arrivent des Maritimes et d'Angleterre. En juillet 1838, pas moins de 4,700 « rank and file » et plus de 500 officiers sont présents au Bas-Canada. Les militaires effectuent leur déplacement à pied et logent chez l'habitant.

Reproduction d'un dessin au crayon, plume et encre James Archibald Hope (1785-1871). Collection du Musée David M. Stewart.

# En 1838, une deuxième insurrection

Pendant la première insurrection, 501 personnes sont incarcérées à Montréal et cinq à Québec pour trahison ou menées séditeuses.

Le 21 décembre, Lord Gosford donne le pouvoir à certaines personnes de faire prêter et administrer le serment d'allégeance à Sa Majesté. Les États-Unis se proclament neutre le 5 janvier 1838. Les rebelles réfugiés aux États-Unis tentent de s'armer. On signale des vols d'armes.

Au mois de février, le Gouverneur Gosford quitte le pays. Il avait offert sa démission en novembre.

Le 27 mars, c'est la suspension de l'acte constitutionnel de 1791. Toute l'administration de la Colonie est confiée à un Comité spécial dirigé par le Gouverneur intérimaire, le lieutenant-général John Colborne et de personnes choisies par lui.

Le 27 mai, un nouveau Gouverneur, Lord Durham arrive au pays. Il est de plus Haut-Commissaire d'une Commission d'enquête qui doit analyser la situation des Canada, en faire rapport à Londres et proposer des solutions.

Devant la difficulté d'intenter des procès, Lord Durham propose l'amnistie à condition que les huit chefs patriotes incarcérés signent un « aveu de culpabilité » et qu'ils

soient exilés aux Bermudes. Cet aveu permet la libération des autres prisonniers. Des rebelles exilés aux États-Unis, 14 seront interdites, sous peine de mort, de séjourner ou de revenir dans la Province, dont Louis-Joseph Papineau.

Le 8 juillet, les huit exilés sont embarqués pour les Bermudes. Il s'agit de :

- Robert Shore-Milnes Bouchette, 33 ans, avocat. Combattant de Moore's Corner.
- Rodolphe Desrivières, 25 ans,

commis à la Banque du Peuple, un des fondateurs des Fils de la Liberté, combattant à Saint-Charles.

- Henri Gauvin, médecin, combattant à Saint-Charles.

- Toussaint Goddu, 44 ans, major, cultivateur, commandait les patriotes de Saint-Césaire.

- Siméon Marchessault, 31 ans, huissier et instituteur, combattant à Saint-Charles.

- Luc Hyacinthe Masson, 27 ans, médecin, patriote de Saint-Benoit.

- Wolfred Nelson, 46 ans, comman-

dant à Saint-Denis.

- Bonaventure Viger, 31 ans, cultivateur, commandant de l'attaque sur le chemin de Chambly et combattant à Saint-Charles.

Au mois d'août, le Parlement de Londres désavoue l'amnistie conditionnelle de Lord Durham parce que les exilés ont été condamnés sans procès et que les Bermudes ne sont pas une terre pénitentiaire de la Grande-Bretagne. Les exilés des Bermudes sont relâchés. Ils sont de retour aux États-Unis, le 8 novembre 1838.

## La déclaration d'indépendance

Les quelque 600 ou 700 patriotes réfugiés aux États-Unis s'organisent et préparent un plan de soulèvement. Robert Nelson prend la tête du mouvement. Le 28 février, à titre de Président, il proclame la République du Bas-Canada.

Il esquisse un programme politique dont voici les grandes lignes : égalité des droits, intégrant les Sauvages (sic) ; séparation de l'Église et l'État ; abolition de la tenure seigneuriale ; liberté de presse, garantie de procès avec jury ; développement de l'éducation publique ; appropriation des terres par l'État et coexistence des deux langues.

Il fait une deuxième déclaration à titre de « Commandant en chef de l'armée patriote », le 4 novembre, au moment du soulèvement. « Une organisation militaire et secrète est mise sur pied et au tout début de septembre, elle comprend au moins 35 loges » (Nos Racines). On en trouve sur la Rive Sud, la Rive Nord jusqu'à Trois-Rivières. On la nomme l'Association des Frères Chasseurs. Elle est structurée selon des cadres qui correspondent à ceux de l'armée. Pour y adhérer, le membre doit prêter un serment solennel d'obéissance et de non révélation, sous peine d'être exécuté ou de voir ses propriétés incendiées.

Divers signes sont utilisés pour

se reconnaître, par exemple, « de mettre le pouce gauche dans la narine gauche et l'index de la gauche sur le côté du nez ; de mettre le petit doigt de la main gauche dans l'oreille gauche... » (Nos Racines)

On recrute clandestinement des membres au Bas-Canada et on planifie la Rébellion. « On évalue à 10,000 le nombre des adhérents au Bas-Canada et aux États-Unis ». Des campagnes de financement pour l'achat d'armes sont mises sur pied.

L'attaque générale est fixée au 3 novembre. Des rassemblements ou camps sont préalablement désignés. Le premier assaut prévoit l'acquisition d'armes dans les forts militaires de Sorel, de Saint-Jean et de Chambly. « Les projets... ne se concrétisent pas, faute d'armes et surtout faute de chefs », explique Jean-Paul Bernard, dans Boréal-Express.

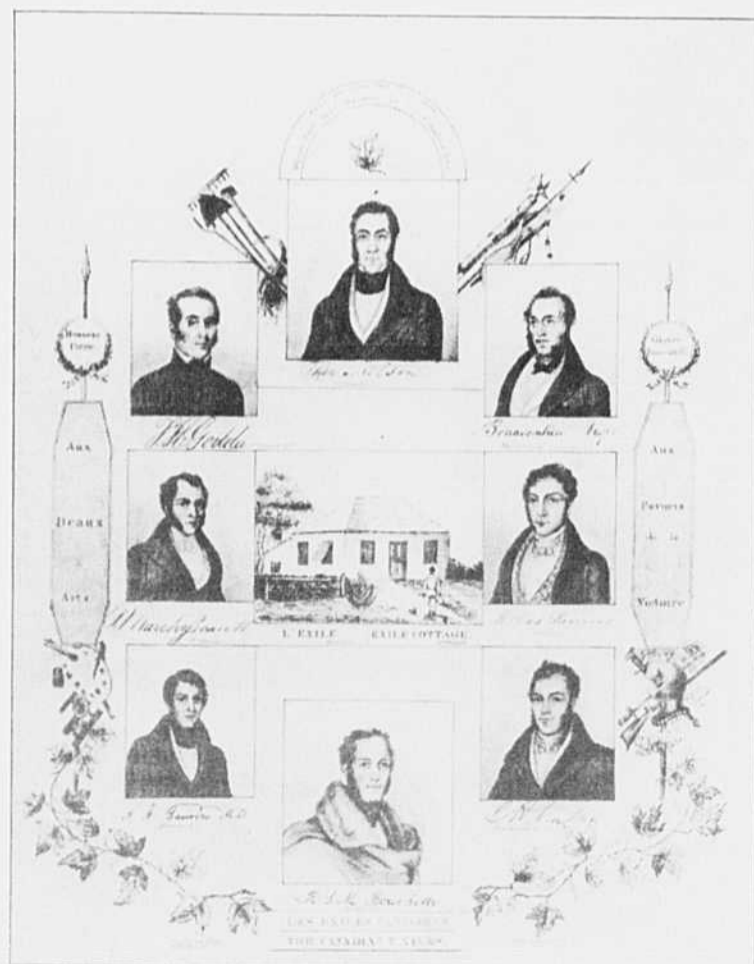
À Beauharnois, on s'empare d'un dépôt d'armes et du bateau à vapeur Brougham pour empêcher le transport des soldats.

À Sainte-Martine, qu'on appelle aussi camp Baker, parce que situé sur la propriété de George Washington Baker, quelque 300 hommes font une sortie contre les « volontaires » qui se dispersent aussitôt.

À Châteauguay, on fait quelques prisonniers « loyaux ». On prévoit également acquérir des armes à Caughnawaga mais les Iroquois s'emparent des patriotes et livrent les 65 prisonniers, dont les chefs, aux autorités. Les autres se dirigent vers Napierville.

À Saint-Mathias (Pointe-à-Olivier) on entreprend l'assaut du Fort Chambly. Une mauvaise coordination explique la dispersion des Frères Chasseurs.

À Saint-Constant (Rivière-à-la-Tortue), 200 hommes doivent désarmer les loyalistes. L'échange de coups de feu blesse un loyaliste et en tue un autre.



**Les exilés canadiens.** Les signataires de l'aveu de culpabilité quittent Montréal pour les Bermudes en juillet 1838 à bord du bateau « Le Canada », puis sont embarqués sur le Vestal. La moyenne d'âge des exilés est de 34 ans. Aux Bermudes, ils habitent la maison Hamilton et doivent payer leurs frais de séjour. Une collecte publique est organisée dans le Bas-Canada pour leur venir en aide.

Lithographie d'après un dessin de A.H. Wallace, Bermuda, daté du 31 octobre 1838. Gravé par H.R. Robinson, New-York. Collection du Musée David M. Stewart.

À Terrebonne, un traité entre les « loyaux » et les patriotes est ratifié. Il se ne sera pas reconnu par les autorités. A Boucherville, (camp de la montagne), ils ont comme rôle de s'approprier des armes de Sorel, mais le projet ne se réalise pas.

Par ailleurs, « Le grand camp » loyaliste de Napierville compte environ de 4 à 5 000 hommes qui se rassemblent entre le 3 et le 8 novembre. C'est le point de départ vers Lacolle et Odelltown. Les volontaires réunissent leur forces et, le 7 novembre ils attaquent les patriotes à Lacolle. Bon nombre de patriotes sont absents alors qu'ils se rendent à la frontière américaine pour recevoir de l'armement. Le combat dure une demi-heure et les patriotes se dispersent en désordre, laissant 11 morts et leurs armes. Le lendemain, l'armée arrive à Lacolle.

Le 8 novembre, à Odelltown, les volontaires attaquent les patriotes. Après une bataille de deux heures et demie, les insurgés retraits laissant 50 morts. Sous le commandement de sir John Colborne, l'armée fait son entrée à Napierville le

10 novembre. Les « rebelles » qui sont restés se dispersent et il n'y a aucun combat entre l'armée et les patriotes. Ceci marque la fin de la deuxième insurrection.

#### Les condamnations

Lors du soulèvement de 1838, 855 personnes sont écrouées dans les prisons. Une bonne majorité sera libérée sans procès. (Ce nombre, transposé à la population actuelle du Québec, correspond à environ 87,000 arrestations).

Cependant, 108 personnes sont accusées et subissent un procès sous le régime de la loi martiale. À l'issue des procès, neuf accusés sont acquittés et 99 condamnés à mort.

Les condamnés sont informés de leur pendaison quelques heures avant le moment fatidique. La tension est indescriptible. Les premières exécutions commencent le 21 décembre 1839 et se poursuivent jusqu'au 15 février 1840.

**12 personnes meurent sur le gibet: Joseph-Narcisse Cardinal, Amable Daunais, Pierre-Théophile Decoigne, Chevalier De Lorimier, Joseph Duquette, François-Xavier**

**Hamelin, Charles Hindenlang, Pierre-Rémi Narbonne, François Nicolas, Joseph Robert, Ambroise Sanguinet et Charles Sanguinet.**

Après 10 mois de prison, 58 condamnés voient leur sentence commuée en déportation à vie en Australie. Deux sont bannis et 27 obtiennent une libération sous caution.

Dans un premier temps, les déportés en Australie exécuteront les travaux des forçats. Ensuite ils seront « assignés », c'est-à-dire loués à des particuliers (il est interdit au « loué » de sortir de la propriété du maître après les heures de travail) et enfin passeront à la catégorie des « affranchis surveillés » (ticket of leave men) c'est-à-dire qu'ils subviendront à leur propre existence. En 1844, les déportés bénéficieront d'un « Nolle prosequi » individuel et ils commenceront à revenir au pays. Comme ils doivent assumer les frais de retour, certains devront demeurer en Australie jusqu'en 1848 attendant de recevoir les fruits d'une collecte populaire mise sur pied au Bas-Canada. L'amnistie générale sera accordée le 1er février 1849.



## Le Chevalier va mourir, il écrit sa dernière lettre

François-Marie Chamilly de Lorimier, plus connu sous le nom de Chevalier de Lorimier, est né à Saint-Cuthbert en 1803 et exerce la profession de notaire. Il est accusé d'être un des chefs du soulèvement de Beauharnois en 1838 et, pour cette raison est condamné à mort.

Dans la nuit qui précède son exécution, François-Marie écrit une série de lettres. La présente s'adresse à Madame Lafontaine, épouse de Louis-Hypolite Lafontaine, qui rendait visite régulièrement aux prisonniers.

« Prison de Montréal, de mon cachot, cinq heures du matin ».

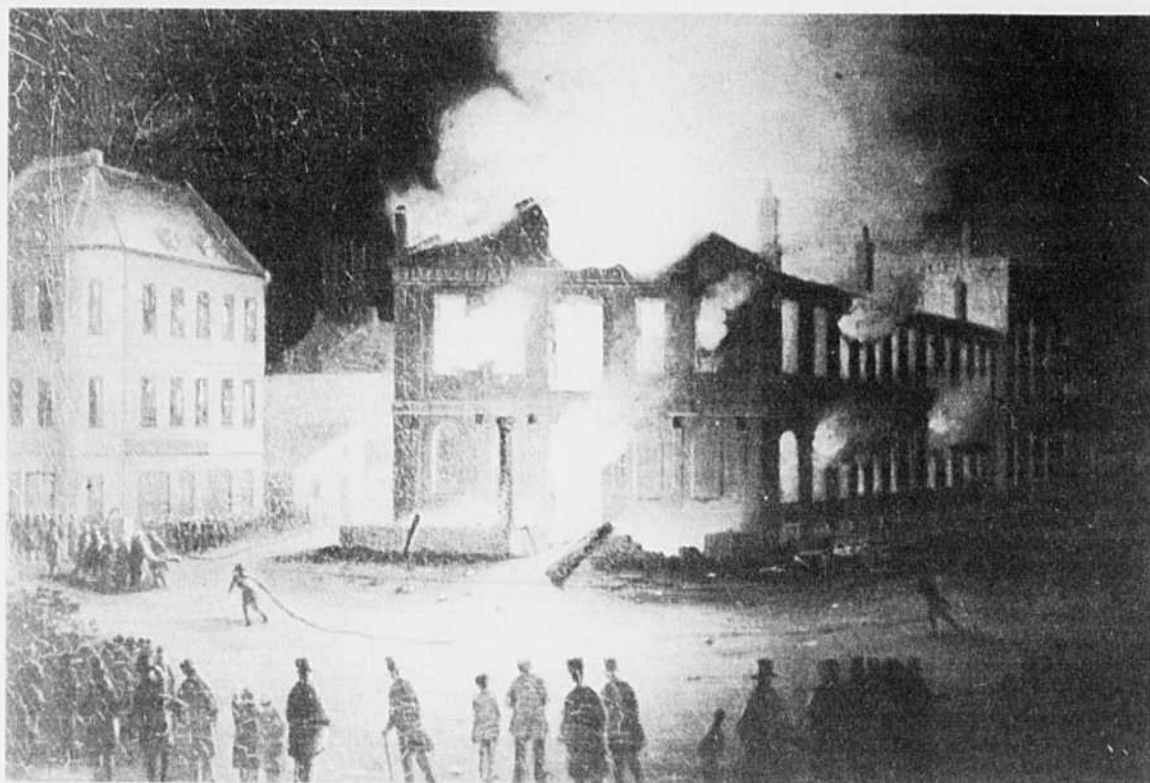
« Vous me demandez, un mot, Madame, pour votre album, que puis-je y mettre? Dois-je vous faire du pathétique dans des mots ronflants, du touchant à vous voir fondre en larmes sur mon sort, tandis que ma situation, sans les écrits et les paroles, vous montrent le comble du malheur dans ma personne in-

fortunée, vous assurer de mon respect?

Lorsque toute ma conduite passée a été pour vous de témoigner dans chaque circonstance. Malgré tout, en définitive, je croirais manquer à mes devoirs envers vous, Madame, si je ne me soumettais, ne me soucierais à votre désir. Permettez-moi donc, de vous prier de penser à moi. Vous me survivrez. Je vais périr sur le gibet politique dans quatre heures, mais faites que je vive dans votre estime et celle de votre époux, Mr Lafontaine.

Cette idée me supportera dans mes derniers instants. Jointe à celle de la cause sacrée pour laquelle je vais bientôt expirer. Adieu, Madame, soyez heureuse ainsi que votre époux. Vous le méritez. C'est le vœu d'un homme qui va, dans un instant, monter sur l'échafaud pour son pays et sa liberté. Adieu, chère Dame, Adieu!

Chevalier de Lorimier, notaire



L'incendie du Parlement de Montréal. Marouflée ultérieurement sur panneau de bois, vers 1849. Attribuée à Joseph Légaré (1795-1855). D'après une Huile sur toile.

## Des indemnités qui enflamment les esprits loyalistes... et le Parlement

Le 25 avril 1849 le Gouvernement décidera d'indemniser les personnes qui ont subi des pertes matérielles. Des « loyaux » contesteront cette décision en envahissant l'édifice du parlement, Place Youville, site de l'actuel Centre d'interprétation de Montréal. Dans la mêlée, un incendie se déclare et détruit l'édifice. Par la suite Montréal perdra sa qualité de capitale du pays.

Parmi les patriotes qui ont marqué l'histoire politique du Canada, Louis-Hypolite LaFontaine, ardent défenseur de la cause « réformiste », était en Angleterre lors de la rébellion de 1837. Emprisonné en 1838 pour quelques semaines bien qu'il n'ait pris aucune part active à la Rébellion, il revient à la politique. C'est sous son gouvernement (LaFontaine-Baldwin) que des indemnités sont accordés aux personnes qui ont subi des pertes lors des Rébellions.

Fils de la Liberté et combattant à Saint-Denis, l'avocat George-Étienne Cartier, joue un rôle de premier plan sur la scène politique

durant les années 1850-1860, devant un des Pères de la Confédération en 1867.

Les conclusions politiques du rapport Durham proposent, entre autres, l'abolition de l'Acte Constitutionnel de 1791 qui divisait le Canada en deux parties et toute une série de réformes dont l'octroi d'un gouvernement responsable, l'assimilation des Canadiens-français et, plus tard, la création d'une fédération.

L'Acte d'Union est proclamée en 1840. C'est le Canada-Uni. Le Haut-Canada devient le Canada-ouest et le Bas-Canada, le Canada-est. La responsabilité ministérielle survient en 1848 sous le gouvernement Baldwin-Lafontaine.

La fédération se concrétise avec l'Acte d'Amérique du Nord Britannique qui unit les provinces d'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. C'est la Confédération de 1867 à laquelle se sont jointes, par la suite, six autres provinces.



À l'instar du Canada-ouest (Ontario), la Chambre vote une compensation de 100,000 livres à être distribuée équitablement à ceux qui ont subi des pertes.



La prison « Au-pied-du-courant », Angle Delorimier et Notre-Dame, à Montréal. L'immeuble sera converti vers 1930 pour loger la Société des Alcools du Québec.



Photo Gilles Rivest

Pierres tombales du Dr Wolfred et du Dr Robert Nelson Cimetière anglican, rue du Collège, Sorel. Wolfred Nelson (1791-1863), chef des patriotes de Saint-Denis-sur-le-Richelieu en 1837. Robert Nelson (1794-1873), chef du soulèvement de 1838.

## SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERNARD, Jean-Paul**, Les rébellions de 1837-1838, Boréal Express, Montréal, 1983. Note: ce livre présente l'évolution de l'historiographie depuis les contemporains des événements jusqu'à nos jours. Y sont recensés les noms de quelques 2100 patriotes.
- BIBAUD, M.**, Histoire du Canada et des canadiens sous la domination anglaise, S.R. Publishers Limited, Johnson Reprint Corporation Mouton & Co., N.V., 1968.
- BRUNET, Michel, FRÉGAULT, Guy, TRUDEL Marcel**, Histoire du Canada par les textes, Fides, Montréal, 1952.
- BURNS, Robert J.; MCLEAN, Marianne; PORTEOUS, Susan**, Les Rébellions dans les Canadas 1837-1838, Archives Nationales du Canada, Ministère des Approvisionnements et Services, 1987.
- DAVID, L.O.**, Les patriotes de 1837-1838. Les introuvables québécois, Éditions Leméac, Montréal, 1ère édition 1884, réédité en 1978.
- DE CELLES, Alfred D.** Papineau 1786-1871, Librairie Beauchemin, Montréal 1905.
- FAUTEUX, Aegidius**, Patriotes de 1837-1838, Les Éditions des Dix, Montréal, 1950.
- FILTEAU, Gérard**, Histoire des Patriotes, Éditions de l'Aurore, 1975.
- GLOBENSKY, Maximilien**, La rébellion de 1837 à Saint-Eustache, Éditions du Jour, Montréal, 1974. (1ère édition 1883)
- HARE, John**, Les patriotes 1830-1839, Éditions Libérations, Ottawa, 1971.
- LACOURSIÈRE, Jacques, BOUCHARD, Claude**, Notre histoire Québec-Canada, Une crise d'émancipation 1801-1840, Éditions Format, U. de M.
- LACOURSIÈRE, Jacques, BIZIER, Marie-Andrée**, Nos Racines, histoire vivante des Québécois, No. 61 et s. Les Éditions T.L.M. Inc., Montréal, 1979.
- LAMBTON, John George, Lord DURHAM**, Le Rapport Durham (de 1839), traduction Denis Bertrand et Albert Desbiens, Les Éditions Sainte-Marie, 1969.
- MONIÈRE, Denis, Ludger Duvernay**, Les Éditions Québec/Amérique, 4è trimestre 1987.
- MONET, Jacques, s.j.**, La première révolution tranquille, le nationalisme canadien-français (1837-1850), Éditions Fides, Montréal, 1981.
- OUELLET, Fernand**, Le bas Canada 1791-1840, Changements structurels et crise, Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1976.
- PAPINEAU, A.** Journal d'un fils de la liberté, vol 1, Réédition Québec, 1972.
- PAPINEAU, Louis-Joseph**, Histoire de l'insurrection au Canada, Québécois, Leméac, Montréal, 1968.
- PRIEUR, François-Xavier**, Notes d'un condamné politique de 838, Librairie Saint-Joseph Cadieux & Derome, Montréal, 1884.
- REEVES-MORACHE, Marcelle**, Les Québécoises de 1837-1838, Les Éditions Albert St-Martin, La Société nationale populaire du Québec, Montréal, 1975 (texte paru dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, juin 1951, pages 99-117)
- ROY, Jean-Louis, Edouard-Raymond Fabre** libraire et patriote canadien (1799-1854) Contre l'isolement et la sujétion, Collection Histoire, Cahiers du Québec HMH/Hurtubise, Montréal, 1974.
- SENIOR, Elinor Kyte**, Redcoats & Patriotes, Canadian War Museum, Historical Publication No. 20, Canada's Wings, Inc., in collaboration with the Canadian War Museum, National Museum of Man, National Museums of Canada, Musée David M. Stewart, Ottawa, 1985.
- VAUGEOIS, Denis, LACOURSIÈRE, Jacques**, Canada-Québec, synthèse historique, Éditions du Renouveau Pédagogique, Montréal, 1969.
- Ouvrages généraux: Dictionnaires biographiques, encyclopédies. Le Boréal Express, journal d'histoire du Canada, 1810-1841 Régime britannique, Les Éditions du Boréal Express, Montréal, 1977.

# Qui sont-ils?

## Louis-Joseph Papineau

(1786-1871). Reçu avocat en 1811, il siège déjà comme député du parti Canadien depuis 1809 et il le demeure sans interruption jusqu'en 1837. Il est orateur (président de la Chambre) de 1815 à 1837. Le nom du parti Canadien est changé en celui de Patriote en 1827.

Un mandat d'arrêt est proclamé contre lui en novembre 1837 et il se réfugie aux États-Unis jusqu'en 1839. Résidant en France de 1839 à 1845. Élu député du Canada-Est entre 1847 et 1854. En 1854, il se consacre à sa seigneurie et érige son manoir à Montebello.

Sculpture de Louis Philippe-Hébert (1850-1917). Collection du Musée David M. Stewart.



## William Storow-Brown

(1803-1888). Né au Nouveau-Brunswick de parents loyalistes, il arrive à Montréal en bas-âge. Il est un des fondateurs du journal *Vindicator* et un des gérants de la Banque du Peuple. Il prend une part active à la Rébellion de 1837 et participe à la bagarre entre le 'Doric Club' et les 'Fils de la Liberté' le 6 novembre 1837 à Montréal.

Commandant des patriotes à Saint-Charles, il est absent des lieux au moment de la bataille. Réfugié aux États-Unis, il fait du journalisme, notamment en Floride jusqu'en 1844.

De retour, il ouvre une quincaillerie à Montréal en 1844. Nommé président d'une commission d'enquête sur les départements publics en 1862. Il publie plusieurs livres et articles.

Gravure, procédé leggotype, coloriée d'après un dessin de Jean-Joseph Girouard (1795-1855). Collection du Musée David M. Stewart.



## Jean-Joseph Girouard

(1795-1855). Notaire à Saint-Benoit, député de Deux-Montagnes de 1831 à 1838. Il participe activement à la cause des patriotes. Chef des patriotes à Saint-Benoit, ses propriétés sont incendiées. Il tente de s'enfuir vers les États-Unis mais il se livre aux autorités. Il est emprisonné de décembre 1837 à juillet 1838.

C'est alors qu'il dessine les portraits de ses compagnons de prison, oeuvres qui nous permettent de mieux connaître les prisonniers de la première insurrection. Après les événements, il revient à sa profession de notaire. Il construit l'Hospice Youville de Saint-Benoit.

Gravure, procédé leggotype, coloriée d'après un auto-portrait circa 1838. Collection du Musée David M. Stewart.



## William-Lyon Mackenzie

(1795-1861). Né en Écosse, il émigre au Canada en 1820. À partir de 1828, il est élu à cinq reprises à la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada mais à chaque fois il en est expulsé. Il pilote le dossier des griefs. En 1834, il est élu maire de Toronto. Le 3 décembre 1837 un mandat d'arrêt est émis contre lui. Il dirige les « rebelles » qui marchent sur Toronto le 7 décembre et se réfugie aux États-Unis.

Par la suite, il proclame un gouvernement provisoire en sol canadien. De retour au Canada en 1851 il est élu député du Canada-Ouest entre 1851 et 1858.

Lithographie graveur: H.B. Halls & Fils, New York. Collection du Musée du Château Ramezay.



## Wolfred Nelson

(1791-1863). En 1812 il sert sous les drapeaux anglais comme chirurgien-major. De religion protestante, ses enfants sont élevés dans la religion catholique que pratique sa femme Josephe-Charlotte Noyelles. La plupart de ses enfants adoptent la langue française.

De 1827 à 1830, il est député du bourg de William Henry (Sorel). En 1837 il conduit les patriotes à la victoire de Saint-Denis. Arrêté alors qu'il tente de passer aux États-Unis, il est emprisonné à Montréal le 13 décembre puis exilé aux Bermudes.

Il pratique la médecine aux États-Unis de 1838 à 1842. De retour au Canada, il est élu député et deviendra maire de Montréal en 1854. Il publie de nombreux articles sur la médecine entre 1844 et 1853.

Gravure coloriée d'après un dessin de Jean-Joseph Girouard (1795-1855). Collection du Musée David M. Stewart.



## Jean-Olivier Chénier

(1806-1837). Médecin, il s'établit à Saint-Benoit puis à Saint-Eustache. Il devient un des chefs des patriotes. Un mandat d'arrêt, avec récompense de 2 000 \$ est émis contre lui en novembre 1837. Il est à la tête des patriotes qui combattent les troupes britanniques et les volontaires à Saint-Eustache et meurt au cours des combats.

Sa propriété est incendiée, ses biens pillés. Pour survivre avec son fils, sa femme devient institutrice. Ses restes sont finalement inhumés au cimetière de Saint-Eustache en 1987.

Gravure, procédé leggotype, coloriée d'après un dessin de Jean-Joseph Girouard 1838. Collection du Musée David M. Stewart.



# Que sont-ils devenus?

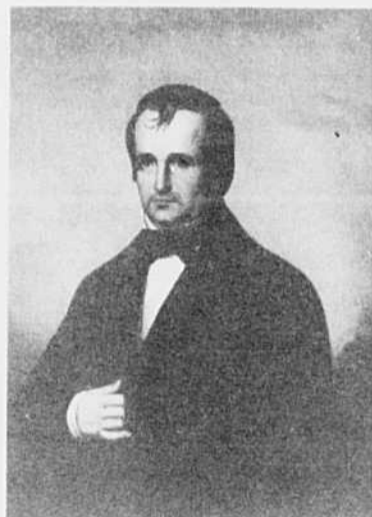
## LaFontaine Sir Louis-Hippolyte

(1807-1864). Né à Boucherville, baptisé sous le nom de Mesnard, patronyme originel de sa famille, il prend lui-même le surnom de La-Fontaine.

Avocat en 1829, député de Terrebonne en 1830, il est un des chefs patriotes qui, en 1837, s'opposent à l'appel aux armes. Il est en Europe lors de la première insurrection. Le 4 novembre 1838, il est incarcéré à la vieille prison de Montréal et libéré sans procès au début de décembre suivant, après avoir réclamé avec force le respect de ses droits.

Premier ministre et procureur-général du Canada sous l'Acte d'Union, juge-en-chef du Bas-Canada, il est créé baronnet en 1854. C'est sous le gouvernement LaFontaine-Baldwin que sont votées les indemnités aux victimes des rébellions.

Huile sur toile de Théophile Hamel datée 1848.



## Robert Nelson

(1794-1873). Né à Montréal il est chirurgien. Élu député entre 1827 et 1830 puis abandonne la politique pour des raisons professionnelles. Entre 1834 et 1838 il effectue un retour à la politique. N'ayant pas pris une part active à la Rébellion de 1837, il est incarcéré tout de même mais libéré sous caution presque aussitôt.

L'exil de son frère, Wolfred et les événements de 1837 l'incitent à passer aux États-Unis pour rejoindre les fugitifs. Le 28 février 1838, à la tête de quelque 600 hommes, à titre de Président, il proclame la République du Bas-Canada à Naperville.

Après l'échec de la Rébellion de 1838 il s'enfuit aux États-Unis et pratique la chirurgie en Californie puis à New-York. Il ne fait que quelques brefs séjours au Canada.

Gravure sur bois, The Burland Desbarats Co Collection des Archives nationales du Canada.



## Acheson, Sir Archibald 2<sup>e</sup> Comte de Gosford

(1776-1849). Nommé gouverneur et commissaire d'une Commission royale chargée d'enquêter sur l'état des affaires au pays en 1835, il tente une politique de « conciliation sans concession », ce qui crée des mécontentements chez les loyalistes sans pour autant qu'il ne se concilie les patriotes.

Il démissionne à l'automne de 1837 et quitte le Canada à la fin de février 1838. Il reçoit alors le titre de G.C.B. (Grand Croix du Très Honorable Ordre du Bain). Il s'oppose à l'Acte d'Union de 1840 à la Chambre des Lords. Meurt en Irlande.

Huile sur toile, S. Bondixen Collection du Musée du Château Ramezay, Montréal.



## Globensky, Maximilien lieutenant-colonel

(1793-1866). Seigneur des Mille-Iles, capitaine d'une compagnie de loyalistes et de volontaires en 1837, il s'oppose aux insurgés qui occupent le village de Saint-Eustache. Lieutenant-colonel à sa retraite en 1845. Attaqué par l'auteur Laurent-Olivier David en 1866 pour sa participation comme loyaliste durant la rébellion, il est défendu par son fils, Charles-Auguste-Maximilien dans *La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache* publié en 1883.

Huile sur toile Geo. Delfosse (1869-1939) Datée 98, Collection du Musée du Château Ramezay, Montréal.



## Colborne, Sir John 1<sup>er</sup> baron Seaton

(1778-1863). Militaire de carrière, de 1828 à 1836 il est nommé lieute-

nant-gouverneur du Haut-Canada. En 1836 il devient commandant en chef des troupes et est chargé de « réprimer la rébellion ». Il marche sur Saint-Eustache et se dirige ensuite vers Saint-Benoit. L'incendie des villages lui valu la qualification de « vieux brûlot » de la part des patriotes.

Sir John Colborne assume l'intérim du poste de gouverneur entre le départ de Lord Gosford (février 1838) et l'arrivée de Lord Durham (mai 1838). De décembre 1838 à octobre 1839, il reçoit le titre de gouverneur général. Il retourne à Londres en 1839 et est créé Lord Seaton avec une pension statutaire de 2000 livres par an. Haut-Commissaire aux Iles Ioniennes de 1843-49, Grand-Croix de Saint-Michel et Saint-George et Maréchal de camp en 1860.

## Lambton, John-George 1<sup>er</sup> Comte de Durham

(1792-1840). Nommé gouverneur par la Reine Victoria, il occupe aussi la fonction de haut-commissaire pour enquêter sur la situation des Canadas. Il arrive à Québec en mai 1838. Après avoir obtenu un aveu de culpabilité de huit chefs patriotes, il accorde l'amnistie aux autres prisonniers politiques de la première rébellion.

Les signataires de l'aveu sont exilés aux Bermudes. En novembre de la même année, il retourne à Londres et dépose son rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord Britannique (Rapport Durham)

publié en février 1839. De santé fragile, l'expérience canadienne le mine. Il meurt à l'Ile de Wight.

## Sir George A. Wetherall

(1788-1868). Né en Angleterre, c'est un militaire de carrière. En 1837, il commande l'armée à Saint-Charles. A la suite de cette victoire il est promu C.B. (Companion of the most Honourable Order of the Bath). De 1843 à 1850 il occupe le poste d'adjutant-général délégué au Canada. Fait Chevalier en 1856, Lieutenant-général en 1857, il décède en Angleterre.

Reproduction d'une gravure Tirée de l'Atlas Sandham, Collection du Musée du Château Ramezay, Montréal.



## Alexis Patenaude

(1818-1900). Combattant à Beauharnois en 1838. Réfugié aux États-Unis, il n'était ni un chef, ni un dirigeant, il était de ceux qui font les révolutions à dit de lui son descendant, J.Z. Léon Patenaude.

Après les événements, comme des milliers d'autres patriotes, il se consacre à son métier. Il sera journaliste, menuisier, ébéniste et marchand général.

Archives J.Z. Léon Patenaude.



# LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645  
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU  
DEVOIR SONT  
OUVERTS DU LUNDI  
AU VENDREDI  
DE 9H00 À 16H30

## Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-3361

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738  
Québec..... (418) 845-2080  
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059  
Indicatif 418..... 1-800-463-4747  
Indicatif 819..... 1-800-361-5699  
Indicatif 613..... 1-800-361-5699



Des idées, des ambitions, une stratégie !

Et déjà, l'appui d'un grand partenaire :

la Banque Nationale.

 **BANQUE NATIONALE**